



Licences et Formules

Licences

La licence est délivrée par la Fédération Française de surf. C'est une assurance complémentaire lors de la pratique mais c'est surtout votre adhésion au Surf Club. Elle vous procure des droits... et des devoirs :

TYPE	DESCRIPTIF	PRIX
LICENCE COMPETITION	* Adhésion au Surf Club de la Presqu'île * Accès à la Maison de la Glisse toute l'année * Accès aux formules club * Votre assurance FFS * Participation aux événements de la vie du club * 1 créneau piscine le samedi soir de novembre à mars * 1 Tee-shirt SCP * Avantages partenaires * Accès aux compétitions fédérales	50,00 €

Dès lors que vous adhérez au Surf Club de la Presqu'île, vous bénéficiez de tous ces avantages et vous vous engagez également à respecter nos valeurs.

Formule

La Formule compétition assure des entraînements (1 à 2) par semaine dans des conditions de sécurité, de qualité et de convivialité optimales.

Plusieurs options :

- L'âge et le niveau sont pris en compte avec des créneaux planifiés et si possible un même intervenant à l'année.
- Des groupes homogènes
- Un apprentissage individualisé pour favoriser la progression des surfeurs/surfeuses
- Un large éventail de planches de qualité et adaptées à chacun
- Une formation théorique liée au milieu marin pour développer l'autonomie (baïnes, météo, formation des vagues...)
- Une pratique en toute sécurité avec du matériel d'intervention et de premiers secours
- Une assurance responsabilité civile et assurance individuelle

L'entraîneur peut prendre la décision de remplacer la mise à l'eau par des activités de substitution, (cours théorique, préparation physique avec exercices de motricité, renforcement musculaire, etc...).

Formule compétition

Cette formule est réservée à nos meilleurs jeunes désirant progresser sur le plan sportif et compétitif.

FORFAIT COMPÉTITION	<ul style="list-style-type: none">* Entraînement mercredi et samedi* Groupe de 8 personnes* Le même entraîneur* Planning tournant* 68 séances	300,00 €
--------------------------------	---	-----------------

Formule emprunt de matériel

Conscients que le free surf est indispensable à la progression du surfeur, nous avons mis en place un système de prêt de matériel.

EMPRUNT DU MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none">*C'est l'accès à la Maison de la Glisse*Votre assurance FFS*les invitations aux événements*le tee-shirt SCP*Accès au matériel du SCP (sauf leash)*Possibilité de refuser l'assurance	Licence + 20€*
----------------------------	---	-----------------------

La formule emprunt du matériel permet d'utiliser, le temps d'une session de surf et pendant les heures d'ouverture, le matériel du club (planche, combinaison) en toute liberté.

Il n'est possible que sous réserve de disponibilité du stock. (Vous trouverez en annexe la procédure du prêt du matériel).